

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'UN MONTANT GLOBAL MAXIMUM DE 1.500.000.000 DH

Les détails de l'opération objet du présent communiqué sont présentés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 16 juin 2025 sous la référence VI/EM/019/2025 et disponible au siège social du conseiller financier et de l'organisme en charge du placement, ainsi que sur le site internet de l'AMMC et d'Attijariwafa bank :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	MAD 1.500.000.000	MAD 1.500.000.000
Nombre maximum de titres	15.000 obligations subordonnées	15.000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Maturité	7 ans	7 ans
Taux d'intérêt facial	Fixe , en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 20 juin 2025, soit 2,57%, augmenté d'une prime de risque de 50 points de base, soit 3,07%.	Révisable annuellement : Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 20 juin 2025, soit 2,28%, augmenté d'une prime de risque de 45 points de base, soit 2,73%.
Remboursement du principal	Amortissement annuel linéaire constant, avec 2 ans de différé	Amortissement annuel linéaire constant, avec 2 ans de différé
Prime de risque	50 pbs	45 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Au prorata sans priorisation entre les tranches	Au prorata sans priorisation entre les tranches
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 23 au 25 juin 2025 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 16 juin 2025 sous la référence VI/EM/019/2025

Organisme Conseil

Attijari Finances Corp.



Organisme chargé du placement

